



Groupe Ferrein

S'engager dans un bilan de compétences

Le point de vue de Jean-Louis Ferrein, directeur d'Adelphis, Groupe FERREIN

» « Dans un marché où les changements techniques ou économiques sont de plus en plus rapides et impactants, il est indispensable que les entreprises anticipent et suivent leur personnel dans la formation et l'évolution professionnelle. Mais le salarié a également pour devoir de penser lui-même à sa carrière. C'est tout le sens du bilan de compétence : financé par les entreprises, il donne à chacun les mêmes chances d'évolution. Son objectif est d'aider les salariés à construire un projet professionnel. La loi formule qu'il doit reposer sur trois critères : Aptitudes, Compétences,

PHOTO © TADDELPHIS - GROUPE FERREIN



Jean-Louis Ferrein et Anne-Laure Courbot, responsable du pôle Bilan de Compétences chez Adelphis – Groupe Ferrein.

Motivations. Notre cabinet propose une méthodologie croisant entretiens en face à face et travail à faire chez soi, débouchant sur plusieurs scénarios d'évolution. C'est un projet délicat, car il nécessite de prendre en compte à la fois les facteurs personnels du bénéficiaire et le contexte économique dans lequel il envisage de s'engager. Mais, bien réalisé, le bénéficiaire en retire des enseignements de fond, durables, personnalisés, sur lesquels il va pouvoir s'appuyer pendant longtemps pour construire sa réorientation, pour peu qu'il n'abandonne pas la dynamique initiée avec le bilan.»